

Le chômage des femmes

Le Journal des Débats a publié cette lettre :

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi de poser à vos lecteurs une question que j'ai soumise aux ministres compétents. L'outillage national, s'il est bientôt voté par les deux Chambres, va donner du travail aux ouvriers et leur permettre de gagner leur vie. C'est parfait.

~~Mais la femme, mais la jeune fille, qui ont aussi le droit de vivre, quelle part leur est faite dans ce programme de grands travaux?~~

Aucune, et cependant elles perdent leurs places dans les bureaux et dans les ateliers. On les élimine par économie ou on les remplace par des hommes, car les vides creusés par la guerre commencent à se combler.

Que peut-on faire pour les femmes qui ont été attirées à Paris par l'appât d'un gain légitime et nécessaire? Les questions sociales et morales ne vous laissent jamais indifférent.

Je demande aux lecteurs du Journal des Débats de chercher une solution à celle que je pose.

Votre bien dévoué,

AMBROISE RENDU,

Doyen du Conseil municipal,

Membre du Conseil supérieur de la natalité.

Nous devons remercier M. Ambroise Rendu de la question qu'il pose ainsi devant l'opinion publique.

La situation est évidemment complexe. Il faut tout d'abord que disparaisse à jamais cette vilaine question de lutte de sexe qui n'est devenue aiguë que le jour où les hommes ont senti que les femmes pouvaient être des concurrentes. Nous avons été gâtés jusqu'ici, étant d'un pays de faible natalité, où il y avait de la place pour tous. Quand les mauvais jours sont venus la bête cruelle s'est révélée chez certains. La première chose à faire pour l'opinion publique c'est de faire honte aux égoïstes et d'étudier le problème du travail en lui-même et non sur le terrain de la rivalité des sexes.

En ce qui concerne les chômeuses actuelles, plus nombreuses en province encore qu'à Paris, nous estimons que pour parer au plus pressé on pourrait tenter de réorganiser ces ouvriers qui donnèrent moralement et matériellement de bons résultats au début de la guerre. Nous savons très bien que ce n'est qu'un palliatif assez misérable, mais si chaque municipalité organisait pourtant des ouvriers, si chacun d'eux pouvait donner du travail à quelques centaines de femmes et si ce travail ainsi fait, était distribué aux familles de chômeurs, on ferait quand même un geste qui ne serait pas un geste inutile.

Nous souhaitons donc que l'Etat vote dans ce but quelques crédits et laisse aux municipalités le soin d'en disposer au mieux. Nous espérons par ailleurs que les femmes favorisées offriront leur concours aux mairies pour aider à l'organisation et à la bonne marche de ces ouvriers.

Encore une fois, nous nous rendons compte de la petite répercussion de cette réforme, mais nous estimons qu'il faut faire un geste, un acte, afin de témoigner à celles qui souffrent nos sentiments de sincère et profonde solidarité.

C. Brunshvicg

1931-19-12
n° 1002